

<https://www.ameSSI.org/Premiere-plainte-visant-le-vaccin>



Première plainte visant le vaccin H1N1

- VACCINS-VACCINATIONS



Date de mise en ligne : samedi 24 octobre 2009

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Neuf Isérois ont déposé plainte contre X vendredi à Grenoble, dénonçant la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 comme « une véritable tentative d'empoisonnement » de la population, une première en France.

Cette plainte avec constitution de partie civile, également déposée pour « tentative d'administration de substances (...) de nature à entraîner la mort », a été remise au doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Grenoble, a précisé à l'AFP Me Jean-Pierre Joseph.

Ce dépôt de plainte a été confirmé de source judiciaire.

Sommaire

- [Première plainte visant le vaccin H1N1](#)

Première plainte visant le vaccin H1N1

Ces plaignants sont neuf habitants de la vallée du Grésivaudan, dont une professionnelle de santé, une animatrice de radio et une enseignante, qui se sont rencontrés dans des réunions publiques consacrées notamment aux risques supposés du vaccin contre la grippe H1N1.

« Le but est d'arrêter ce que nous considérons comme un empoisonnement », a souligné Maître Joseph.

« L'intérêt de cette action est que des gens en France aient une attitude citoyenne et disent publiquement : +nous avons compris que la campagne de vaccination est une arnaque+ », a ajouté l'avocat.

La recevabilité de la plainte sera analysée avant un examen sur le fond, a souligné une source proche du dossier, se disant sceptique sur l'aboutissement de cette action, la tentative d'empoisonnement et la mise en danger supposant la nécessité de prouver un lien direct entre un décès et une vaccination.

Selon Me Joseph, d'autres plaintes similaires seront déposées prochainement en Isère, ainsi qu'à Paris, Pau et Nantes.

Quelques centaines de personnes, opposées au vaccin contre la grippe H1N1, habitant différentes régions de France et se contactant via l'internet, ont l'intention de se regrouper en collectif, selon l'avocat.

Première plainte visant le vaccin H1N1

Pour les autorités de santé, les vaccins H1N1 arrivant sur le marché sont des produits nouveaux pouvant provoquer des effets secondaires inattendus, qui devront faire l'objet d'une surveillance, mais elles estiment que les avantages d'une vaccination l'emportent sur les risques éventuels.

(Source AFP)